

REPUBLICQUE FRANCAISE Commune BOURBONNE LES BAINS DEL-2022- 18

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

Du mercredi 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le 16 mars, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Appellation des salles du bâtiment communal dit « le Clocheton » de la Commune de Bourbonne les Bains

Étaient présents : André NOIROT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 11 mars 2022

Procurations : Elie PERRIOT à Christian TROISGROS, Delphine ANDRÉ à Marie-France MERCIER

Étaient absents excusés : Elie PERRIOT, Delphine ANDRÉ

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'avis de la Commission Municipale « Affaires Culturelles » du 22 Février 2022,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que la Commission Municipale « Affaires Culturelles » du 22 Février dernier a étudié l'appellation des salles du bâtiment dit « Le Clocheton » de la Commune de Bourbonne les Bains.

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine, et après étude des diverses personnalités ayant marqué l'histoire Bourbonnaise et en rapport avec l'histoire du bâtiment (ancienne aile de l'hôpital militaire), Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, propose de rendre hommage à 5 médecins qui ont croisé ou marqué, de façon souvent méconnue, l'histoire de la cité, à savoir :

- Le Docteur Henry PICARD, Médecin rhumatologue,
- Le Professeur Michel BOULANGÉ, élément moteur du renouveau du thermalisme du Grand-Est,
- Le Docteur Henry RONOT, médecin thermal à Bourbonne de 1936 à 1980,



- Le **Docteur Nicole GIRARD-MANGIN**, unique femme médecin affectée au front lors de la première guerre mondiale,

- Le **Docteur Emile BOUGARD**, médecin qui s'est intéressé à l'histoire de toutes les communes du canton.

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver l'appellation des salles du bâtiment communal dit « Le Clocheton » de la Commune de Bourbonne les Bains, susvisée.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'appellation susvisée des salles du bâtiment communal dit « Le Clocheton » de la Commune de Bourbonne les Bains.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 mars 2022

Le Maire



Monsieur André NOIROT